



Harcèlement moral par mon supérieur

Par **mcp**, le **21/08/2008** à **16:04**

Bonjour,rrnrJe travaille depuis deux ans dans un bureau d'étude.rnJ'ai subi pendant plusieurs mois du harcèlement moral de la part de ma responsable.rnJ'ai saisi les délégués du personnel et la médecine du travail fin Mars.rnSuite à ça pour se défendre, cette personne, qui était consciente de ses actes et n'avait aucun échappatoire (j'étais soutenu par mes collègues et certains étaient prêt à témoigner), elle a porté plainte contre X (mon conjoint) en disant qu'il l'avait suivi jusqu'à chez elle et qu'il l'avait menacé en lui disant "qu'elle allait le payer". rnElle détenais pas mal d'information sur moi. En effet, je lui avais dit un jour que mon ami avait la même voiture qu'elle, et le soir ou j'ai saisi les délégués du personnel, il est venu m'attendre devant l'entreprise, nous en concluons que c'est de cette façon qu'elle a relevé la plaque d'immatriculation. Bien évidemment mon ami ne l'a pas suivi mais m'a direction a mis en doute m'a parole et à menacer de nous licencier toutes les deux si on ne se calmait pas.rnPuis ils se sont aperçu qu'elle avait donné plusieurs versions des faits: mon copain l'aurait suivi jusqu'à chez elle ou il l'aurait suivi jusqu'à la crèche.rnMa direction a donc commencé à douter et à finir par dire que si c'était prouvé qu'elle avait menti elle serait alors licenciée.rnLe problème est que nous n'avons jamais reçu de plainte, nous ne l'avons jamais vu d'ailleurs à part ma direction.rnPeut-être a-t-elle retiré la plainte, à moins qu'elle soit fausse.rnActuellement m'a direction m'a changé de bâtiment et je ne travaille plus avec elle.rnComme me l'a dit la médecine du travail, je devrais être satisfaite, mais je n'y arrive pas.rnElle a fait souffrir beaucoup d'autres personnes avant moi et je suis resté en arrêt maladie pendant un mois pour dépression.rnJe ne me sens pas capable d'aller en justice et l'affronter même si je gagnerais sûrement.rnMais elle est juriste et très forte, d'autant plus qu'elle a beaucoup de relations dans la région.rnJe souhaiterais donc savoir comment devons nous faire pour récupérer la plainte afin d'aller se justifier.rnJe tiens tout de même à préciser que nous n'avons pas de preuve matériel pour démontrer que c'est faux (sauf donner le nom des personnes qui ont eu plusieurs versions). De plus nous n'avons pas les conditions financières pour engager un avocat.rrnrJe vous remercie pour votre réponse.